



Abus de confiance suite a une voiture que je ne revoi plus

Par **depuyper**, le **27/03/2008** à **21:40**

bonjour,
je me permet de venir ici pour avoir un conseil
o mois de descembre 2007 g prete mon vehicule à un ami et depui pas de nouvelle je narrive plus a le contacter je lui et envoyer un recomander don g recu laccuser pui le telephone mes en vin
g porter plein pour abus de confiance ma plainte et arriver au tribunal de grande instence de saint nazaire
que puije faire pour fair accelere les choses
puije porter plainte pour vol
en sachant quil a mes papier de mon vehicule
en vous remercian

Par **jeetendra**, le **28/03/2008** à **11:14**

bonjours, envoyé lui un courrier recommandé avec accusé de reception d'avoir à vous ramener votre vehicule en bon état, qu'à defaut vous porterez plainte pour abus de confiance et qu'il risque 5 ans de prison et 375000 euros d'amende, sans compter des dommages et intérêts eventuels qu'il aura à payer, courage, cordialement

Par **depuyper**, le **28/03/2008** à **11:18**

je vous remercie de votre reponse

j'ai deja porter plainte pour abus de confiance mes la procedur et longue

ya til un moyen pour faire accelerer les chosse

le recommander aussi je lui et envoyer il la reçu car g bien reçu laccuser de reception mes aucune reponse de retour